

## L'Architecture

Stuart Allen Smith

Volume 29, Number 116, September–October–November 1984

Hommage au Nouveau-Brunswick

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/54218ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

### ISSN

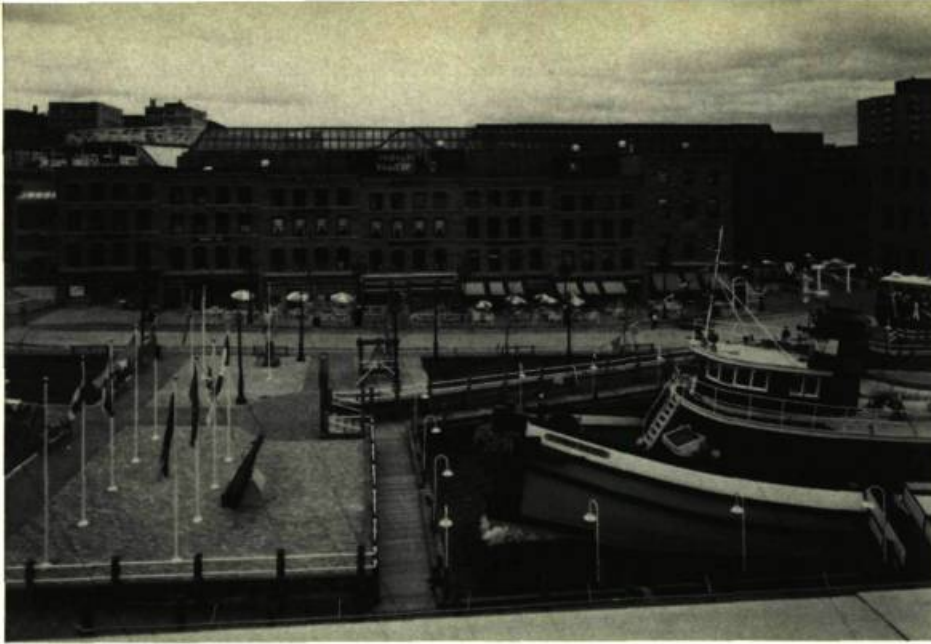
0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Smith, S. A. (1984). L'Architecture. *Vie des arts*, 29(116), 22–25.



## L'Architecture

Stuart Allen SMITH

(Traduction de Laure Muszynski)

**L**e Nouveau-Brunswick jouit d'un riche passé architectural qu'on ne saurait omettre dans l'histoire des cent cinquante premières années de l'architecture canadienne. Pourtant, le chroniqueur des cent dernières années aurait de très bonnes raisons de l'ignorer. Vérités antinomiques, mais c'est là toute l'histoire du Nouveau-Brunswick et la preuve même de la centralité de l'art par rapport aux véritables contextes de la vie.

Il subsiste de fait des constructions de toutes les périodes, à l'exception, toutefois, de celle qui témoigne de l'occupation acadienne, ancienne et nouvelle, avant l'expulsion.

De récentes investigations architecturales effectuées à Annapolis-Royal pourraient néanmoins démontrer l'inexactitude de cette allégation, bien que, pour le moment, il ne reste aucun vestige identifiable que l'on puisse attribuer à la période qui va de l'arrivée de Champlain, en 1604, jusqu'à l'été tragique de 1755. En revanche, certaines données littéraires et archéologiques permettent d'avancer l'existence d'une culture paysanne essentiellement médiévale qui différerait très peu, à l'origine, de ce qui se passait, au 17<sup>e</sup> siècle, dans les colonies qui forment aujourd'hui les États-Unis. La seule variante locale que l'on ne retrouve pas dans les colonies américaines est l'utilisation du torchis qui est documentée par une tradition qui existait encore au 19<sup>e</sup> siècle dans la région de Caraquet et dont, en outre, font foi des références littéraires antérieures.

<sup>2</sup> Le conflit opposant ces deux réalités nord-américaines de colonisation et les ambitions transocéaniques de l'Angleterre et de la France empêchèrent la formation d'un établissement ordonné comme celui qui se développa au Québec et condamnerent en somme la minuscule population acadienne; mais, en cela, elles contribuèrent également à assurer la succession.

Dans les années 1760, le Massachusetts fut à court de terres disponibles. Aussi, et tout étrange que cela puisse paraître compte tenu de ce vaste continent vide qui s'étendait derrière eux, fut-il décidé d'aller vers le nord, plus attirant, à leurs yeux, que l'ouest. Ils montèrent donc jusqu'à ces terres qu'ils avaient récemment persuadé l'Angleterre d'évacuer afin de protéger la Nouvelle-Angleterre. Les colons américains qui essaimèrent dans la vallée d'Annapolis, dans les ports du littoral atlantique de la Nouvelle-Écosse, dans la région de Tantramar et dans la vallée de la rivière Saint-Jean, apportaient avec eux des traditions vieilles de cent cinquante ans. Leur influence, de même que leurs constructions, allaient donc subsister, et, malgré la présence acadienne antérieure, c'est là, précisément, que nos coutumes architecturales prennent leur source.

Cette présence essentiellement américaine fut du reste renforcée, vingt-cinq ans plus tard, par la venue d'autres Américains. Il s'agissait cette fois d'un considérable afflux de population. L'automne 1783 vit ainsi arriver 14 000 Loyalistes de toutes les classes sociales et apportant avec eux tous les comportements caractéristiques de la société coloniale du 18<sup>e</sup> siècle. Ils créèrent le Nouveau-Brunswick tant politiquement qu'artistiquement et culturellement. Bien qu'indéniablement



Américains et se considérant d'ailleurs comme tels plutôt que comme Anglais, ils se montraient fidèles au système politique anglais, de même qu'aux idées anglaises bien établies sur l'art de construire. Leurs premières expressions architecturales se révélèrent une modeste continuation de ce qu'ils avaient connu auparavant. Et jusqu'à tout récemment, cette modestie fut le plus souvent imputée aux conditions économiques limitées qui selon toute apparence la rendaient nécessaire, alors que la véritable raison est visible dans la période d'activité qui anima, par la suite, le domaine de la construction.

Du point de vue architectural, la présence préloyaliste au Nouveau-Brunswick s'inscrivait dans une tradition artisanale selon laquelle le plan, l'élévation et la décoration – ou plutôt l'absence de décoration – suivaient des règles fonctionnelles. L'arrivée des Loyalistes fit germer la possibilité d'une conception postrenaissance du bâtiment, considérée essentiellement comme une question de goût et de style. En d'autres termes, une vue élaborée de la maison campagnarde et citadine anglaise du 18<sup>e</sup> siècle. C'était une éventualité, plutôt qu'une conviction ou qu'une contrainte à se soumettre entièrement à cette nouvelle mode. La modestie de l'architecture loyaliste au Nouveau-Brunswick correspondait en vérité à un conservatisme intrinsèque, et ce conservatisme s'exprima pleinement lorsque le gouvernement de la nouvelle colonie entreprit de construire des édifices administratifs. Ce confinement dans les modèles anglais n'est pas surprenant dans la première décennie du 19<sup>e</sup> siècle. Ce qui l'est, par contre, c'est cette recherche d'archétypes non pas contemporains mais anciens – en fait, ceux-là mêmes qui avaient inspiré les architectes américains du milieu du 18<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Conservateur et anglais par orientation, le Nouveau-Brunswick se forgea donc un style domestique tout à fait identifiable, qui caractérisa villes et cités jusqu'à une époque fort avancée des années 1840<sup>2</sup>. Jusque là du reste, la plupart des églises de la Province présentaient un style que l'on pourrait considérer comme congrégationnaliste et très évocateur de la Nouvelle-Angleterre. L'un de ces édifices, pourtant, qui date du début du 19<sup>e</sup> siècle, de 1817 plus précisément, revêt une importance nationale: je veux parler de l'église de Saint-Jean (en pierre) et de son style gothique. En 1817, en Angleterre, il s'agissait en l'occurrence d'une option stylistique, qui n'était pas terriblement à la mode mais qui était toutefois acceptable. En 1840, ce choix s'imposait. La montée de la vogue gothique était d'ailleurs stimulée par la triade religion-nationalisme-supériorité morale, et elle devint bientôt irrésistible.

Le Nouveau-Brunswick se rallia à ce grand courant international en 1845, lorsque le premier évêque anglican de Fredericton, John Medley, résolut de réformer son église et d'en

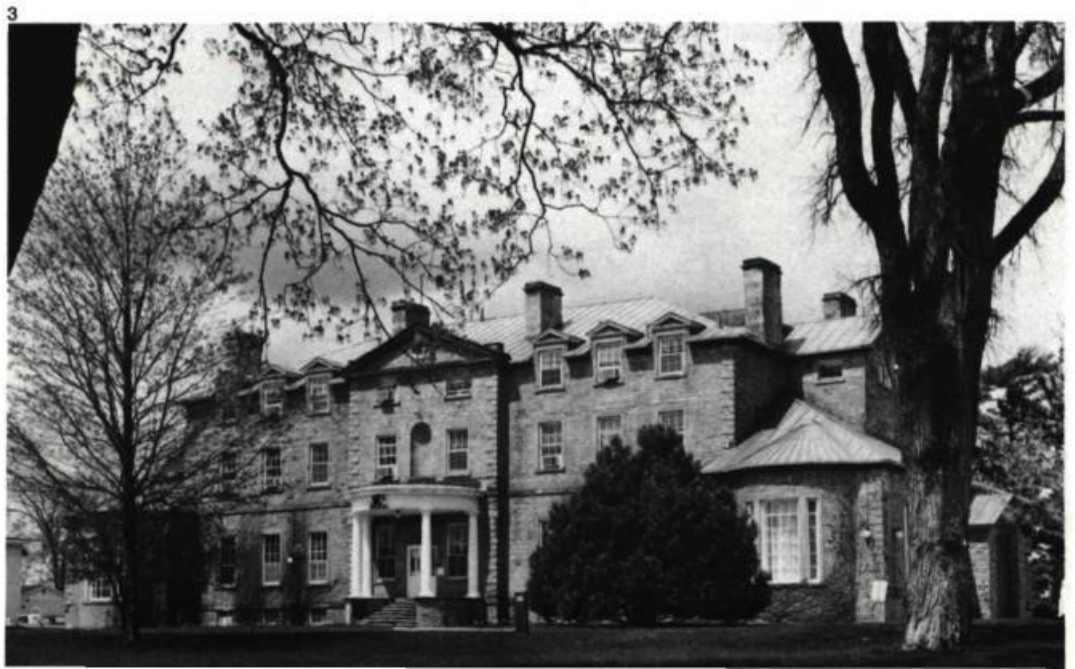
modifier les bâtiments. Son chef-d'œuvre, l'Église cathédrale du Christ<sup>3</sup>, s'avère d'importance internationale dans l'histoire du retour au gothique.

Medley, qui était un puriste en architecture, tenait à l'exactitude archéologique et à l'authenticité historique. Peu de gens, tant à l'intérieur de son église qu'à l'extérieur, le suivait. Son influence était grande, mais ses disciples peu nombreux car, de fait, la plupart des gens s'en remettaient à la tradition moins exigeante issue de la ferveur ruskinienne. Au cours des années 1870, le style gothique sous toutes ses formes faisait partie intégrante du vocabulaire de tout entrepreneur de bâtiments.

A cette époque, néanmoins, beaucoup étaient passés à d'autres possibilités de renouveau. Tous les styles renaissants de l'histoire se traduisirent alors, dans les maisons, par une inclination pour les variantes italiennes, et, dans les édifices publics, par une tendance de plus en plus accentuée pour le Second Empire. Peu à peu, comme dans le reste du monde, cette recherche de styles individuels céda à un engouement général, pour le moins éclectique, pour tous les styles et toutes les époques que l'on retrouvait d'ailleurs, bien souvent, dans la même habitation. La prospérité qui marqua ce troisième quart du 19<sup>e</sup> siècle, de même que les techniques développées en charpenterie, la disponibilité illimitée de bois de construction et toute cette imagination affranchie, engendrèrent des réalisations architecturales assez spectaculaires, particulièrement dans les régions côtières.

La Confédération devait cependant anéantir cette floraison, tout comme l'enthousiasme qui l'accompagnait et les talents qui avaient vu le jour dans le pays. La longue glissade jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle nous précipita au désastre architectural autant qu'économique. Et, tandis que nous perdions progressivement le contrôle de notre propre économie, que les constructeurs de navires disparaissaient, que l'industrie s'atrophiait et que les activités économiques de base se déplaçaient de plus en plus vers le centre du Canada, notre expression artistique, de la même façon, se perdit. Certes, le siège social d'une banque peut se poser en collectionneur d'œuvres d'art ou en protecteur d'une architecture innovatrice, mais fatalement, cela ne touche que le siège social lui-même, les succursales, bien évidemment, n'héritant que d'affiches murales et d'une architecture préfabriquée.

En perdant, par le fait de ces âpres réalités économiques, ses possibilités de développement et d'initiative, le Nouveau-Brunswick ruinait également, à travers son propre échec, sa fragilité intrinsèque à transmettre un enseignement, à nourrir la fierté quand l'occasion s'en présentait, à appuyer et à encourager l'esprit d'entreprise. Génération après génération, les



1. Market Place

2. Église cathédrale du Christ, 1846.  
Additions de 1960 et de 1970.  
Fredericton.  
(Phot. Studios Harvey)

3. L'Hôtel du Gouvernement, 1826.  
Fredericton.  
(Phot. Studios Harvey)

jeunes et les ambitieux s'éloignaient. La population restante en vint alors à détester sa propre histoire et son propre patrimoine artistique. Toute la tristesse de cette réalité ne se manifesta point, cependant, durant la crise ou les années de guerre. Ce n'est que lorsque la prospérité revint au pays, à la fin des années cinquante et au cours des années soixante, et qu'elle alimenta les ambitions des années soixante-dix, que notre abdication se fit évidente.

Des secteurs tout à fait viables des centres de ville furent détruits, tant physiquement qu'économiquement, par l'apparition de centres commerciaux suburbains disgracieux et pitoyables. De vieilles constructions respirant l'intégrité et la qualité furent rasées pour faire place à des bâtiments de béton peint ou à des assemblages de catalogues de construction affichant trois sortes de briques et des panneaux colorés dans des cadres d'aluminium.

On modifiait, donc on progressait. L'un après l'autre, les conseils municipaux votaient en faveur de la démolition ou de l'évacuation, avec la pathétique conviction que tout ce remue-ménage représentait le progrès. A un moment où, dans d'autres juridictions, le monde des affaires et le gouvernement découvriraient, dans leur modeste et récent passé personnel, des vérités économiques, historiques et artistiques, nous étions, nous, en plines années soixante-dix et en dépit de la plus riche des histoires, occupés à tracer des autoroutes 1940 qui couperaient la capitale de sa rivière ou bien encore à démolir la plus grande partie de la ville de Saint-Jean à coups de bouteurs et de subventions fédérales, ce que n'avait réussi à faire le grand incendie, et tout cela, en ignorant des réalités sociales, ambiantes et historiques extraordinairement intéressantes, visibles même pour des visiteurs de passage.

La liste des occasions perdues serait trop longue, mais bien des exemples viennent à l'esprit. Ainsi, le gouvernement provincial qui, intellectuellement parlant, n'est qu'un grand conseil municipal, a célébré le centenaire du Canada en abattant tout un pâté de maisons du centre de Fredericton, afin d'y élever un édifice administratif quelconque. En soi, cela n'avait rien de remarquable, mais cela eut, par contre, de profondes répercussions. Un vaste secteur, qui renfermait quelques-unes des plus belles maisons de Fredericton, fut déclaré «zone de développement des Travaux publics» et affecté à une nouvelle expansion; la démolition ponctuelle des lieux commença sur-le-champ. De même, la première église catholique qui avait été bâtie depuis l'expulsion fut rasée, et ses vitraux commémoratifs brisés pour faire place à une église suburbaine dans le style des années cinquante. Du côté nord, les bâtiments adjacents furent abattus et remplacés par une salle de spectacles que lord Beaverbrook tenait beaucoup à offrir à la Province et, au cours de l'opération, une auberge du 18<sup>e</sup> siècle – peut-être bien le premier lieu de réunion du Conseil législatif – se trouva détruite. Comme toute activité ne pouvait en outre que surcharger les rues et les espaces de stationnement, on rasa un autre îlot de bâtiments afin d'aménager un parc à autos extérieur.



Par ailleurs, après des années d'agitation, Saint-Jean finit par obtenir sa propre université. On la bâtit, tout comme son nouvel hôpital régional (selon les critères locaux, c'était une vaste entreprise), aussi loin que possible, géographiquement, du centre effectif de la ville. Les organismes culturels n'étaient pas mieux traités. Quant à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, elle se composait de bâtiments préfabriqués d'imitation géorgienne installés sur un flanc de colline spectaculaire. De création récente, l'Université de Moncton, elle, célébra sa fondation à titre de foyer intellectuel de la culture acadienne en dispersant, sur un vaste espace, et de manière incohérente et peu pratique, d'abominables bâtiments de brique jaune. En définitive, c'est l'imagination qui manque dans tous ces ouvrages. Et le blâme n'en revient qu'à nous seuls.

Voilà, j'en suis sûr, une chronique déprimante à lire. Il n'y a certes aucun agrément à rapporter tous ces faits; cependant, il est essentiel de les mentionner afin d'évaluer les dommages et d'être à même de jauger le véritable progrès. Car il y a effectivement un progrès. Et il y a aussi de l'espoir.

Il faut définir avec soin la nature de cet espoir. Il ne s'agit pas – et nous ne pourrions non plus l'escamoter – d'un surgissement soudain des structures sociales mondiales. Nos réalités sociales et historiques, en cette année 1984, rendraient la chose impossible. Les réalités économiques en répondent, et il ne servirait à rien de se dire qu'alors que les taux d'intérêt de la Banque du Canada nous empêchent de construire des habitations de classe moyenne, ils ne privent pas pour autant M. Bouey de loger son personnel dans un palais.

Quoi que nous accomplissions dans notre Province, nous devons y mettre du nôtre, et de notre imagination, même si, comme dans nombre de cas, les talents mis au service de notre architecture nous viennent de l'extérieur. La première et la plus importante de nos démarches consiste à consolider et à compléter notre avoir, qu'il soit question des réalités historiques, sociales ou géographiques, ou même climatiques.

Qui d'autre qu'un insensé concevrait des bâtiments universitaires ou scolaires de telle sorte qu'un déplacement d'une salle de cours à une autre, en février, constitue un véritable exercice de survie dans l'Arctique? L'Université du Nouveau-Brunswick a fini par admettre ce fait, et la Société Murray and Murray, d'Ottawa, l'a dotée d'un premier bâtiment fonctionnel et le mieux conçu des soixante-quinze dernières années<sup>4</sup>. Le complexe universitaire intégré relie deux édifices existants, procure une bibliothèque spécialisée et communique avec les bureaux administratifs indispensables, tout en se fondant dans le profil du paysage.

On trouve, à Fredericton, un autre exemple de création, réalisée antérieurement et assez réussie pour passer presque inaperçue: en effet, à cet édifice d'importance historique qu'est la première église paroissiale anglicane, bâtie par l'évêque Medley en 1846, furent adjoindes une nouvelle église ainsi qu'une salle paroissiale. C'est un architecte de la région, Stanley Emmerson, de Saint-Jean, qui se chargea de cette tâche. Ces réalisations, de même que les diverses conversions de constructions anciennes, telles les manufactures de canoës et l'École Normale Provinciale, ne prétendent pas à la grande architecture; ce sont néanmoins des bâtisses cohérentes, fonctionnelles, et, fortes de la qualité supérieure de l'ouvrage ancien, elles sensibilisent la population à une saine innovation.

Mais on ne saurait présenter de modèle plus heureux et plus engageant que celui du projet de Market Square<sup>5</sup>, un marché ouvert récemment à Saint-Jean. Rappelons que des années de prétendu renouveau urbain avaient vidé le cœur historique de la ville. Il ne s'agissait pas uniquement d'îlots de bâtiments démolis; en fait, c'était toute la signification du centre de la ville qui avait disparu et qui ne se retrouvait assurément pas dans la nouvelle autoroute de Saint-Jean – un pont franchissant le port et une voie rapide lancée à travers le centre de la ville pour permettre aux automobilistes d'aller des quartiers périphériques de l'ouest à ceux de l'est sans avoir à stopper.

4. Palais de Justice de Saint-Jean.



5

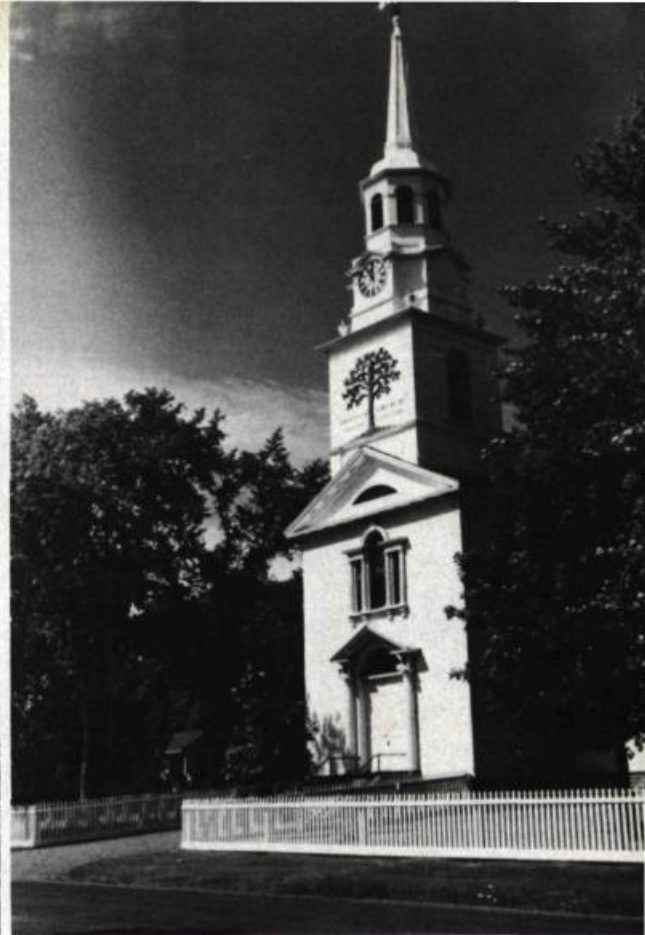
5. Belmont.

6



6. Maison Ingraham, v. 1840.  
Kings Landing.  
(Phot. Kings Landing Corporation)

7. Greenock Church.



7

Un promoteur de Saint-Jean, Pat Rocca, entreprit de faire rebattre le cœur de la cité. Doté de toute l'imagination dont aurait fait preuve un nouveau venu, il entrevit les diverses possibilités et eut le bon sens de s'attacher les services de Ray Affleck et d'Arcop Associés, une agence d'architectes de Montréal. La prudence traditionnelle faisait dire que le projet ne pouvait se concrétiser, richesse, influence et commerce ayant abandonné depuis trop longtemps le centre de Saint-Jean. Pat Rocca réussit pourtant un ensemble nouveau tout en respectant parfaitement le schéma existant d'un contexte urbain authentique du Nouveau-Brunswick. Les façades des bâtiments bordant la cale du vieux marché sont conservées et se marient aux magasins, au centre de congrès et aux immeubles domiciliaires qui leur sont intégrés<sup>6</sup>. Un pont surélevé rejoint les constructions existantes de l'autre côté de la rue, permettant aux visiteurs de demeurer à l'intérieur du complexe et d'expérimenter néanmoins les changements d'élévation, de configuration et de texture, puisqu'ils ont accès aussi bien à l'Hôtel de ville, qu'au centre commercial et à l'hôtel de Brunswick Square situés à un niveau supérieur.

Il s'agit en fait d'un centre commercial sophistiqué, mais qui comporte certains éléments additionnels d'importance pour la ville de Saint-Jean. L'ensemble ne domine pas, il entre véritablement dans la composition urbaine existante, restituant en outre, au cœur de la ville, sa vocation intrinsèque. Saint-Jean a désormais un centre et, déjà, des retombées avantageuses sont apparues.

Saint-Jean, comme la plupart des villes et cités du Nouveau-Brunswick, ne bénéficie pas d'un théâtre ou d'une salle de concert proprement dits. Elle possède cependant un survivant, le théâtre Capitol, qui est vraisemblablement la dernière grande construction érigée dans cette ville. Au cours des années passées, il a servi de lieu de culte pour la Full Gospel Assembly. Après une période de pieuse réflexion, les autorités ecclésiastiques consentirent à s'en défaire pour la somme d'un million de dollars. Voilà dix ans, cela aurait signifié la fin de l'histoire. Cette fois, au contraire, animé par le nouvel esprit de fierté et par la prise de conscience que suscita l'opération Market Square, un comité de citoyens réussit à trouver dans le public les capitaux nécessaires à

l'achat de l'édifice. Subséquemment, la Ville, qui ne s'était pas jusqu'alors distingué dans le domaine de la conservation historique, assura la préservation de deux maisons adjacentes, et celles-ci, une fois restaurées, deviendront la plus belle illustration des jours de gloire de Saint-Jean et de ses incontestables trésors nationaux.

En 1563, John Shute déclarait, dans le premier ouvrage de théorie architecturale écrit en Angleterre, qu'une bonne construction consiste en trois choses: commodité, solidité et agrément. Je crois qu'il entendait par ces termes une structure appropriée, une architectonie sensée et l'application de valeurs intellectuelles et esthétiques authentiques. Ces principes restent toujours fondés, et les succès de la plupart des conceptions architecturales se mesure par le degré d'agrément qu'elles contiennent et procurent. Rarement, dans l'histoire, nous est-il fait don de monuments qui en imposent à tous les autres. Je suis d'ailleurs certain que le Nouveau-Brunswick n'en produira jamais. Je tiens cependant pour tout aussi sûr que nous sommes aujourd'hui, plus que jamais auparavant, en harmonie avec notre histoire et que de cette unité naîtront bien des satisfactions.

1. Caractéristique du style vers lequel tendait la maison georgienne au Nouveau-Brunswick. L'expression des formes est modifiée par une tradition artisanale permanente et apparaît dans toutes les régions du sud du Nouveau-Brunswick. Pas d'architecte, uniquement des entrepreneurs locaux, travaillant selon une tradition établie.
2. Conçu par le constructeur de bâtiments militaires, J.-E. Wollford, l'Hôtel du Gouvernement est typique de la période du Classicisme britannique qui prévalut dans l'architecture officielle, de 1800 à 1840. Dans ce cas, en raison de la vocation résidentielle de la construction, l'architecte y ajouta avec circonspection l'enjouement du style Régence, et un ancien gouverneur jugeait qu'elle devait être stuquée pour être plus à la mode.
3. Église paroissiale de Fredericton. Bâtiment d'origine de 1846; ajouts: années 1960 et 1970. Les ajouts modernes apportés par Stanley Emmerson, architecte de Saint-Jean, cotoient avec bonheur le bâtiment d'importance historique, car ils composent un faire-valoir structurellement judicieux et artistiquement neutre.  
Photo: Studios Harvey.
4. Après des années d'une contraignante structure à flanc de colline, formée de bâtiments individuels géorgiens de style S.C.H.L., cette construction est la première à composer avec les éléments fonctionnels et environnementaux de base. Elle s'avère une réussite, bien que l'on souhaite, des entrepreneurs canadiens, qu'ils aient une approche plus italienne en ce qui concerne le béton apparent.
5. Saint-Jean, contrairement à toutes les autres villes du Nouveau-Brunswick, constitua, dès l'origine, un milieu urbain très développé. Le tracé général d'Arcop en tient compte et conserve, au moyen de voies d'accès fonctionnelles, l'ancienne liaison avec le port.
6. La conservation des anciennes façades commerciales assure une continuité visuelle, articulée sur les constructions subsistantes se dressant de l'autre côté des espaces-promenade qui longent le quai. Cette conception ne restreint en rien l'usage du reste de l'îlot, occupé précédemment par des bâtiments industriels. La restauration des habitations du bord de l'eau est essentielle au regain de vie du centre de la ville.